

## Les cliniques encaissent mal les réformes

**GRÈVE.** La Fédération de l'hospitalisation privée (FHP), organisme le plus représentatif, a lancé un appel à la grève pour le 19 septembre dans les 1 260 cliniques et établissements de santé privés de France. En Rhône-Alpes, selon la FHP, l'hospitalisation privée compte 101 établissements (5 en Savoie et 15 en Haute-Savoie) regroupent 18 000 lits, 12 000 salariés et 3 300 praticiens libéraux et qui effectuent 65 % des interventions ou examens chirurgicaux pratiqués dans la région.

Avec cette grève, la FHP veut protester contre la baisse de 3 %, à partir du 1<sup>er</sup> octobre, des tarifs réglementés. Contrairement à celle de janvier (- 1 %), cette nouvelle diminution, décidée par le ministère de la Santé, ne concernera que l'hospitalisation privée et épargnera le public, alors même que le gouvernement affiche sa volonté d'uniformiser les tarifs des deux secteurs. La loi

de finances 2004 a d'ailleurs fixé à 2012 la date butoir pour atteindre la «convergence» totale. D'où les accusations d'incobérence, portées par la FHP.

Pour une même opération, la "Sécu" ne verse pas les mêmes montants au privé ou au public, soumis il est vrai à des contraintes différentes (statuts des personnels, financement de la recherche en hôpital...). Avec ces nouveaux aménagements tarifaires, elle pourrait faire une économie de 550 millions. «C'est un mauvais calcul. A terme, ces mesures menacent le libre choix des patients et se révéleront contre-productives», estime Jean-Loup Durousset, président de la FHP Rhône-Alpes. Car contrairement à ce qu'on croit trop souvent, le privé est moins cher. L'écart est, par exemple, de 18 % sur un accouchement, 28 % sur une endoscopie ou encore 44 % sur une appendicite. □

Eric Renavier